



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[30 juin 2026]

Date de la convocation

24 juin 2026

Date d'affichage

2 juillet 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 26

Procurations : 4

Votants : 30

Patrice GAUSSERAND, Maire, Daniel RIBES, Daniel BREIL, Joëlle BERTHOMIEU, Michel CARIVEN, Jennifer CHEVALIER, Laurent SQUASSINA, adjoints, Sophie BOUVIER-BELLEVILLE, Gabrielle CASTAGNE-BARDI, Jean-Brice TERZIEFF, Martine VIOLETTE, Bruno FOLMER, Eric BAILHE, Karine DEPETRIS, Nicolas AUTHESERRE, Corinne DARMANI, Bernard ROUQUETTE, Delphine GANTOIS-HENRY, Lahcene BAAZIZ, Virginie SIMON, Jean-Marc AGUERRE, Marie-Thérèse CIGLIANA, Thomas DOMENECH, Sylvie BAGUELIN, Claire VILLENEUVE, Jean MONCERET, conseillers

Absents et représentés : Isabelle DURANCEAU, Virginie PUECH, Peggy NOUVIALE, Christophe WATTRELOT

N° 092/ 2026

Absents : Christelle HARDY, Antony MOUSSU, Marie MONTELS,

Secrétaire de séance : Daniel BREIL

OBJET DE DELIBERATION : Déclaration de produits et tarifs pour la régie recettes des musées de Gaillac

En vertu de la délibération municipale du 25 juin 1991, la vente des ouvrages édités par les musées municipaux était jusqu'à présent déléguée à la Société des Amis des Musées et du Patrimoine Gaillacois (SAMPG). L'association percevait les recettes correspondantes et les reversait ensuite à la Ville. Elle gérât également le stock des ouvrages et avait toute liberté pour définir les prix promotionnels consentis sur ces livres.

Afin de simplifier cette gestion, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de confier cette mission au service du Patrimoine, selon les conditions tarifaires suivantes en fonction des ouvrages :

Titre	Tarif
Actes des journées d'Histoire de Gaillac 1989 : Antoine Gaubil	2€
Actes des journées d'Histoire de Gaillac 1991	2€
Actes des journées d'Histoire de Gaillac 1992 : Routes, voies de communication et voyages	2€
Millénaire de Gaillac tome 1	2€
Millénaire de Gaillac tome 2	2€
Un architecte, des artistes : Paul Nelson, Léger, Calder, Brassaï...	2€
Trésors d'art religieux de Minsk	4€
De la vigne au vin	4€
Rétrospective Bernard Bygodt	4€
Cartes et plans	4€
Le centaure sans terre	4€
Toulouse-Lautrec : le cirque	4€
Le général d'Hautpoul	4€
Quatre siècles de gravure	4€
Voyages romantiques en Languedoc	4€
Mari Cé Fontaine	4€
Lucien Coutaud	4€
Etienne Mazas	4€
Xiong-Liang	4€
Denis Miau	8€
Régis Minois	8€
Tachier-Fortin	8€
Joseph Latour	8€
Mintak. Roberto Mangu Quesada	8€
15 ans d'acquisitions	12€
Trésors du musée d'art de Pékin	12€
Alex Tomaszuk	12€
Gaillac vue par les peintres	15€
200 ans d'archéologie à Gaillac	15€

Joseph Bernard Artigue. L'obsession de la lumière	15€
Jules Cavaillès. Peintre de la Réalité Poétique	15€
Jean-Baptiste Cariven	15€
Violaine Laveaux. Natures fabuleuses	15€

La Ville de Gaillac se réserve le droit de fixer des promotions à hauteur de 50% sur ces tarifs en fonction de l'offre et de la demande.

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire,

APPROUVE les tarifs tels que détaillés ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

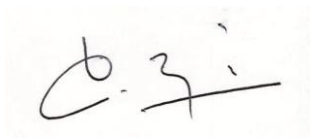
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Maire

Patrice GAUSSERAND

Le secrétaire de séance,

Daniel BREIL



Fait à Gaillac le 1^{er} juillet 2026